

FDJ

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 30 JUIN 2024

SOMMAIRE

**DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT
FINANCIER SEMESTRIEL**

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION
FINANCIERE SEMESTRIELLE**

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2024, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 26 juillet 2024

Madame Stéphane Pallez
Présidente directrice générale

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

30 JUIN 2024

1 FAITS MARQUANTS	5
2 RESULTATS DU GROUPE	7
3 PERSPECTIVES 2024	14
4 PRINCIPAUX RISQUES	14
5 PARTIES LIEES	14
6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	14

1 Faits marquants

Renouvellement du mandat de Présidente directrice générale de Stéphane Pallez

Le conseil d'administration du groupe FDJ a approuvé le renouvellement de Stéphane Pallez dans ses fonctions de Présidente directrice générale, pour un mandat de quatre ans. Cette reconduction s'inscrit dans le cadre du renouvellement du mandat d'administratrice de Stéphane Pallez, soumis au vote des actionnaires du groupe FDJ réunis en assemblée générale le 25 avril 2024 et approuvé à hauteur de 94,2 %.

Offre publique d'achat sur Kindred

Le 20 février 2024, l'offre publique d'achat sur Kindred a été ouverte pour une période de 39 semaines maximum. Sa réalisation est soumise notamment à l'obtention des autorisations réglementaires et à l'acquisition par FDJ d'au moins 90 % du capital de Kindred.

Aujourd'hui, la décision d'autorisation de l'Autorité française de la concurrence (ADLC) est la dernière condition réglementaire nécessaire à la finalisation de cette offre.

Le 14 mai, FDJ a notifié à l'ADLC le projet d'acquisition du groupe Kindred par le biais d'une offre publique d'achat. À la suite des observations des tiers et à l'interrogation du marché, FDJ a proposé des ajustements à ses engagements pris en 2023 dans le cadre de l'acquisition de ZEturf, portant sur la séparation des activités sous droits exclusifs de celles ouvertes à la concurrence.

Annulation de 3 % du capital de FDJ à la suite de l'arrêt de la Cour de cassation favorable au groupe FDJ dans le cadre du litige l'opposant à Soficoma

Cette décision de la Cour de cassation, qui clôt définitivement le litige, se traduit par l'annulation de 5 730 000 actions FDJ et la réduction corrélative du capital de FDJ, qui s'élève désormais à 185 270 000 actions.

Paiement & Services : lancement de Nirio Premio et de l'offre de paiement des péages en flux libres

- Nirio, la solution de paiement de FDJ Services, a lancé, fin avril, Nirio Premio, une offre combinant un compte domicilié en France et une carte de paiement, associés à des outils de gestion budgétaire.
- Nirio permet également, depuis fin juin, de régler son péage autoroutier en flux libre, en espèces ou par carte, dans le réseau bar-tabac-presse agréé. Ce paiement est aujourd'hui accessible aux clients de l'A14 et de l'A79.

Engagement sociétal soutenu en faveur du jeu responsable, de l'inclusion, et de l'environnement

- Des actions de prévention du jeu des mineurs et du jeu excessif renforcées avec des résultats probants
 - La part du produit brut des jeux de la loterie en ligne réalisée avec des joueurs à risque élevé est de 1,6 %¹, contre 1,8 % à fin décembre 2023, un niveau inférieur à l'objectif 2025 de moins de 2 %.
 - Le Groupe, qui consacre 10 % de ses investissements publicitaires annuels à la prévention du jeu des mineurs et du jeu excessif, diffuse des campagnes rappelant notamment

¹ A fin juin 2024, sur 12 mois glissants

l'interdiction du jeu d'argent pour les mineurs et l'importance de se fixer des limites pour une pratique récréative.

- Comme à chaque grand événement sportif, FDJ a renforcé ses actions de prévention dans le cadre de l'Euro de football avec notamment une intensification des campagnes TV jeu responsable. De plus, près de 1 500 appels de sensibilisation à destination des joueurs de paris sportifs ont été réalisés en amont et pendant la compétition.
- « Héritage 2024 » : la Fondation FDJ soutient deux projets en faveur de l'inclusion et de l'éducation à hauteur de 3 millions d'euros
 - La Fondation d'entreprise FDJ soutient deux nouveaux projets dans le cadre de son appel à grands projets « Héritage 2024 », à hauteur 3 millions d'euros. Le premier, « ETRE et devenir », forme des jeunes déscolarisés aux métiers de la transition écologique. Le second, « La récré sportive 100 % inclusion », développe la pratique sportive pour les enfants fragilisés.
- Un engagement reconnu dans la lutte pour la réduction de son empreinte carbone
 - FDJ a obtenu, pour la 3e année consécutive, le score carbone « A » de l'indice Vérité40 établi par le cabinet de conseil en investissement Axylia et composé des 40 meilleurs scores carbone des entreprises du SBF 120.
- Poursuite du mécénat du Groupe auprès de l'Office français de la biodiversité
 - Le groupe FDJ a renouvelé son engagement auprès de l'Office français de la biodiversité (OFB) avec la signature d'une nouvelle convention de mécénat prévoyant un soutien de 700 000 euros sur deux ans. FDJ entend ainsi poursuivre son engagement en tant que « Grand mécène » de l'OFB en soutenant trois nouveaux projets de préservation de la biodiversité en France et en Outre-Mer.

2 Résultats du Groupe

2.1 Commentaires sur le compte de résultat consolidé

Chiffre d'affaires

M€	30.06.2024	30.06.2023	Variation vs N-1	
Produit brut des jeux (PBJ)	3 660,2	3 295,0	365,1	11,1%
Prélèvements publics	-2 304,2	-2 082,4	-221,8	10,7%
Autres activités paris sportifs	0,0	5,1	-5,1	-100,0%
Produit net des jeux (PNJ)	1 356,0	1 217,8	138,2	11,3%
Produit des autres activités	72,3	71,2	1,1	1,6%
Chiffre d'affaires	1 428,3	1 289,0	139,3	10,8%
Coûts des ventes	-736,1	-700,8	-35,2	5,0%
Coûts marketing et communication	-270,2	-222,8	-47,4	21,3%
Coûts administratifs et généraux	-115,0	-118,4	3,3	-2,8%
Autres produits / charges opérationnels	-21,8	-7,3	-14,6	200,1%
Résultat opérationnel courant	285,1	239,6	45,5	19,0%
EBITDA courant	370,3	299,9	70,4	23,5%
Résultat opérationnel	264,5	225,4	39,1	17,4%
Résultat financier	23,5	18,7	4,8	25,6%
QP dans le résultat des entreprises associées	2,3	2,4	-0,1	-3,8%
Impôt sur le résultat	-77,6	-65,4	-12,1	18,6%
Résultat net	212,7	181,0	31,7	17,5%
Résultat de base par action (en euros)	1,15	0,95	0,20	21,1%

Le produit brut des jeux (PBJ) du 1er semestre 2024 s'élève à 3 660 millions d'euros, en hausse de +11,1 %. Après 2 304 millions d'euros de prélèvements publics, le produit net des jeux (PNJ) ressort à 1 356 millions d'euros, en progression de +11,3 %.

En tenant compte du produit des autres activités, de 72 millions d'euros, le chiffre d'affaires semestriel du groupe FDJ s'établit à 1 428 millions d'euros, en progression de +10,8 % et de +4,7 % à périmètre comparable.

M€	30.06.2024	30.06.2023	Variation vs N-1		dont variation organique
Loterie	1 005,4	957,7	47,7	+5,0%	+5,0%
Paris sportifs et jeux en concurrence	294,0	256,8	37,3	+14,5%	+6,7%
Autres activités	128,8	74,5	54,3	+72,9%	-5,8%
Total Groupe	1 428,3	1 289,0	139,3	+10,8%	+4,7%

Le chiffre d'affaires des activités de jeux en France s'inscrit en progression de +7,0 %, à 1 299 millions d'euros.

- Le chiffre d'affaires de la loterie s'établit à 1 005 millions d'euros, en hausse de +5,0 % et de +7,8 % hors Amigo. La dynamique digitale reste très forte, +24,4 % sur le semestre, portant la pénétration digitale de la loterie à 13,8 % contre 11,6 % au 1er semestre 2023.
Le chiffre d'affaires des jeux instantanés progresse de +6,7 %, porté par le succès des animations du portefeuille de jeux telles que les lancements de Ticket d'Or (5 €) début janvier et du jeu phygital Maxi Black Jack (5 €) en mai.
Le chiffre d'affaires des jeux de tirage progresse de +2,1 % et de +9,8 % hors Amigo. Cette performance est portée notamment par EuroDreams et des jackpots Euromillions plus attractifs que sur le 1er semestre 2023, tandis qu'Amigo renoue avec la croissance début juin.
- Le chiffre d'affaires des paris sportifs et jeux en ligne en concurrence s'établit à 294 millions d'euros, en progression de +14,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2023, et de +6,7 % à périmètre comparable.

La performance du 1er trimestre avait été affectée par la base de comparaison élevée du 1er trimestre 2023, qui avait notamment bénéficié des retombées très positives de la Coupe du Monde de fin 2022. Au 2e trimestre, les mises sur l'Euro de football sont ressorties en-deçà des attentes mais le chiffre d'affaires a bénéficié de résultats déifiant les pronostics et ainsi favorables à l'opérateur. L'activité en ligne continue de bénéficier d'une croissance soutenue, +28,3 % à périmètre comparable. Cette performance reflète la dynamique intrinsèque de ParionsSport en ligne, qui bénéficie également de l'attractivité du poker avec un niveau élevé de ventes croisées. La performance des paris hippiques, stable, ressort en ligne avec celle du marché et dans la continuité de celle de fin d'année 2023.

- Le chiffre d'affaires des autres activités (International et Paiement & Services) s'établit à 129 millions d'euros, comparé à 75 millions d'euros au 1er semestre 2023, une progression attribuable à l'intégration de PLI, qui réalise une bonne performance, notamment portée par EuroDreams et les jeux instantanés.
- Par canal de distribution :
 - Le chiffre d'affaires digital progresse très fortement, +39,8 % compte tenu des acquisitions de PLI et de ZEturf et +25,1 % à périmètre comparable. Cette progression est portée tant par les paris sportifs et jeux en ligne en concurrence que par la loterie en ligne, qui bénéficie du très fort taux de digitalisation d'EuroDreams ainsi que de l'attractivité des jeux instantanés et de l'offre exclusive en ligne. Ainsi, la part du digital dans le chiffre d'affaires s'établit à 14,8 % vs 11,8% au 1^{er} semestre 2023. Cette performance est toujours largement attribuable à la progression du nombre de joueurs.
 - Le chiffre d'affaires en point de vente augmente de +7,5 %, une augmentation principalement attribuable à l'intégration de PLI. En France, le chiffre d'affaires en point de vente a progressé de +2,6%.

Résultat Opérationnel Courant (ROC) / EBITDA courant

Les **coûts des ventes** ressortent à 736 millions d'euros, dont 517 millions d'euros de rémunération des détaillants (+4,9%), basée sur des mises en points de vente en progression notamment portée par l'intégration de PLI. La progression des autres coûts des ventes, +5,4 % à 219 millions d'euros, est uniquement liée aux effets périmètre, principalement PLI.

Les **coûts marketing et communication** comprennent les coûts liés au développement de l'offre de jeux et de services, notamment digitaux, ainsi que les coûts de publicité et de communication. Ils s'élèvent à 270 millions d'euros, en hausse de +21,3 % et de +5,3 % à périmètre comparable.

Les **coûts administratifs et généraux** regroupent principalement les frais de personnel et de fonctionnement des fonctions centrales, ainsi que les coûts des bâtiments et les coûts d'infrastructures informatiques. Ils s'établissent à 115 millions d'euros, en retrait de -2,8 % par rapport au 1^{er} semestre 2023.

Les **autres produits et charges opérationnels** s'élèvent à -22 millions d'euros et incluent principalement les charges d'amortissement des droits exclusifs d'exploitation des jeux en France et en Irlande.

Le **Résultat Opérationnel Courant** du Groupe s'établit ainsi à 285 millions d'euros, en progression de +19,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2023.

L'**EBITDA courant** correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements. Il s'établit à 370 millions d'euros, en hausse de +23,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2023. Les dotations nettes aux amortissements sur les actifs corporels et incorporels augmentent de 25 millions d'euros pour s'établir à 85 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024, principalement du fait des amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des acquisitions de PLI et de ZEBet / ZEturf courant 2023 pour 24 millions d'euros.

Ainsi, le **taux de marge d'EBITDA courant** ressort à 25,9 % au 1^{er} semestre 2024 contre 23,3 % au 1^{er} semestre 2023.

Les **autres produits et charges opérationnels non courants** opérationnels non courants s'établissent à -21 millions d'euros comparé à -14 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023. Ils incluent principalement les coûts liés aux opérations de croissance externe et l'impact de la réévaluation des actifs B2B de Sporting Group, en cours de cession.

Le **résultat opérationnel** du 1^{er} semestre 2024 ressort ainsi à 265 millions d'euros, en hausse de +17,4 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2023.

Résultat financier

Le haut niveau du résultat financier (+23 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 contre +19 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023) reflète un niveau toujours élevé de taux d'intérêts.

Impôt sur le résultat

La **charge d'impôt** du Groupe ressort à 78 M€, soit un taux d'impôt effectif² de 26,9% sur le 1^{er} semestre 2024 stable vs le 1^{er} semestre 2023.

Résultat net

Le **résultat net consolidé** du 1^{er} semestre 2024 s'élève ainsi à 213 M€, en progression de +17,5% par rapport au 1^{er} semestre 2023.

² Avant quote-part dans les résultats nets des co-entreprises

2.2 Information sectorielle

30.06.2024							
<i>en millions d'euros</i>	BU Loterie	BU Paris sportifs et jeux en ligne en concurrence	Autres activités	Holding	Total avant amort.	Amort.	Total Groupe
Produit Brut des Jeux (PBJ)	2 866	611	183	0	3 660		3 660
Produit Net des Jeux (PNJ)	1 002	290	64	0	1 356		1 356
Chiffre d'Affaires	1 005	294	129	0	1 428		1 428
Coûts des ventes	-536	-125	-60	0	-721	-15	-736
Coûts marketing et communication	-86	-78	-44	-19	-228	-42	-270
Marge contributive	383	91	25	-19	479	-57	422
Coûts administratifs et généraux & Autres produits et charges opérationnels				-109	-109	-28	-137
EBITDA courant					370		
Amortissement						-85	
Résultat opérationnel courant (ROC)							285

30.06.2023							
<i>en millions d'euros</i>	BU Loterie	BU Paris sportifs et jeux en ligne en concurrence	Autres activités	Holding	Total avant amort.	Amort.	Total Groupe
Produit Brut des Jeux (PBJ)	2 759	536	1	0	3 295		3 295
Produit Net des Jeux (PNJ)	955	257	6	0	1 218		1 218
Chiffre d'Affaires	958	257	74	0	1 289		1 289
Coûts des ventes	-527	-123	-33	0	-683	-18	-701
Coûts marketing et communication	-82	-59	-39	-16	-197	-26	-223
Marge contributive	349	74	3	-16	409	-44	365
Coûts administratifs et généraux & Autres produits et charges opérationnels				-110	-110	-16	-126
EBITDA courant					300		
Amortissement						-60	
Résultat opérationnel courant (ROC)							240

BU Loterie :

Le chiffre d'affaires de la loterie s'établit à 1 005 millions d'euros, en hausse de +5,0 %.

Les coûts des ventes s'établissent à 536 millions d'euros, en augmentation de +1,8 % (9 millions d'euros) par rapport au 1er semestre 2023. Ils correspondent principalement à la rémunération des détaillants pour 397 millions d'euros, une hausse de +1,0 % en ligne avec l'activité du réseau sur la période. Les coûts marketing et communication sont en augmentation de 5,7 %, à 86 millions d'euros.

La marge contributive de la BU Loterie ressort à 383 millions d'euros, soit un taux de marge contributive de 38,1 % contre 36,4 % au 1er semestre 2023.

BU Paris sportifs et jeux en ligne en concurrence :

Le chiffre d'affaires des paris sportifs et jeux en ligne en concurrence s'établit à 294 millions d'euros, en progression de +14,5 % par rapport au 1er semestre 2023 et de +6,7 % à périmètre comparable.

Les coûts des ventes s'établissent à 125 millions d'euros, en augmentation de +1,5 % (2 millions d'euros) par rapport au 1er semestre 2023. Ils correspondent principalement à la rémunération des détaillants, dont l'évolution est en ligne avec celle des mises du réseau.

Les autres coûts des ventes sont en légère progression du fait de l'intégration de ZEurf. Les coûts marketing et communication s'établissent à 78 millions d'euros. Leur progression de +32,0 % (+19 millions d'euros) par rapport au 1er semestre 2023 s'explique pour plus de la moitié par l'effet périmètre.

La marge contributive de la BU Paris sportifs et jeux en ligne en concurrence ressort à 91 millions d'euros, soit un taux de marge contributive de 30,8 % comparé à 28,9 % au 1er semestre 2023.

Autres activités :

Les autres activités (International et Paiement & Services) enregistrent un chiffre d'affaires de 129 millions d'euros, en hausse du fait de la contribution de PLI, pour une marge contributive de 25 millions d'euros.

Holding :

Les frais centraux s'établissent à 128 millions d'euros, quasi stables par rapport au 1er semestre 2023.

2.3 Évolution et structure du bilan – Excédent Net de Trésorerie

M€	30.06.2024	31.12.2023	Var°
Actifs non courants	2 041,3	2 063,5	-22,2
<i>dont écart d'acquisition</i>	194,4	190,8	3,6
<i>dont droits exclusifs d'exploitation</i>	561,7	581,6	-19,9
<i>dont autres immobilisations incorporelles</i>	337,8	346,0	-8,2
<i>dont immobilisations corporelles</i>	375,4	366,2	9,2
<i>dont actifs financiers non courants</i>	550,5	559,9	-9,4
Actifs courants	1 353,6	1 672,6	-319,0
<i>dont créances clients et réseau de distribution</i>	468,2	559,5	-91,3
<i>dont autres actifs courants</i>	88,7	272,3	-183,6
<i>dont actifs financiers courants</i>	347,1	265,4	81,7
<i>dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	429,5	538,6	-109,1
Actifs destinés à être cédés	16,4	24,6	-8,2
Total Actif	3 411,3	3 760,8	-349,5
Capitaux propres	1 008,8	1 071,1	-62,3
Passifs non courants	526,6	540,8	-14,2
<i>dont passifs financiers non courants</i>	383,3	397,5	-14,1
Passifs courants	1 867,9	2 139,3	-271,3
<i>dont dettes fournisseurs et réseau de distribution</i>	412,3	478,5	-66,1
<i>dont fonds joueurs courants</i>	365,8	339,9	25,8
<i>dont passifs de prélèvements publics</i>	398,0	606,5	-208,5
<i>dont gains à payer</i>	393,6	343,1	50,5
<i>dont autres passifs courants</i>	202,8	258,0	-55,2
<i>dont passifs financiers courants</i>	75,5	90,8	-15,4
Passifs destinés à être cédés	8,0	9,6	-1,6
Total Passif	3 411,3	3 760,8	-349,5

Actifs et passifs non courants

La variation des **droits exclusifs d'exploitation, des actifs corporels et autres actifs incorporels** provient principalement des investissements (+54 M€) et des amortissements (-85 M€) de la période.

Les **passifs financiers non courants** sont constitués de la part à plus d'un an des emprunts du Groupe et de la dette sur les contrats de location. Leur diminution correspond principalement au passage en passifs financiers courants de 14 M€ sur les autres des emprunts actuels du Groupe, conformément à leurs échéanciers.

Actifs et passifs courants, éléments de besoin en fonds de roulement

La diminution des **actifs courants non financiers** de 275 M€ concerne principalement :

- les créances clients et réseau de distribution, dont la diminution de 91 M€ s'explique par un niveau d'activité en fin de semestre traditionnellement moins élevé qu'en fin d'année ;
- les autres actifs courants, en baisse de 184 M€, qui comprenaient au 31 décembre 2023 un acompte payé de 194 M€ sur les passifs de prélèvements publics.

Les **passifs courants non financiers** diminuent de 256 M€ principalement sous l'effet de la baisse :

- des dettes fournisseurs et réseau de distribution de 66 M€. Les dettes sur les réseaux de distribution évoluent parallèlement aux créances sur les réseaux de distribution ;
- des passifs de prélèvements publics (-209 M€) impactés d'une part par un niveau d'activité sur le mois de juin traditionnellement moins élevé qu'en décembre, et d'autre part par la variation des lots non réclamés (-152 M€). Ces derniers font l'objet d'un paiement annuel et ont été versés sur le 1^{er} semestre pour 202 M€. Les autres prélèvements publics font l'objet d'un règlement sur un rythme mensuel.

Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation des **actifs financiers courants** de 82 M€ correspond à des nouveaux comptes à terme.

La **trésorerie et équivalents de trésorerie** diminue de 109 M€. Les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles sur le semestre (+376 M€) ont été compensés par le paiement des dividendes au titre de l'exercice 2023 (-329 M€), le remboursement des dettes financières (-17 M€), les investissements corporels et incorporels (-54 M€), et l'augmentation des placements de trésorerie dans les supports de nature de comptes à terme.

Excédent Net de Trésorerie

L'indicateur représentatif du niveau de trésorerie nette du Groupe est « l'excédent net de trésorerie ».

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Actifs financiers non courants au coût amorti	200,0	200,0
Actifs financiers non courants en juste valeur par résultat	311,9	328,2
Instrument dérivés non courants	16,4	11,2
Autres	22,1	20,4
Total Actifs financiers non courants	550,5	559,9
Actifs financiers courants au coût amorti	205,7	186,6
Actifs financiers courants en juste valeur par résultat	73,4	24,4
Instruments dérivés courants	6,5	0,0
Dépôts et cautionnements	61,4	54,3
Total Actifs financiers courants	347,1	265,4
Total Actifs financiers	897,6	825,3
Placements, équivalents de trésorerie	287,5	406,4
Comptes bancaires et autres disponibilités	142,1	132,2
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	429,5	538,6
Dettes financières, part à plus d'un an	-339,0	-352,3
Dettes de location, part à plus d'un an	-37,5	-33,7
Autres passifs financiers non courants	-6,7	-10,7
Instruments dérivés passifs non courants	0,0	-0,8
Total Passifs financiers non courants	-383,3	-397,5
Dettes financières, part à moins d'un an	-28,1	-31,8
Dettes de location, part à moins d'un an	-8,8	-11,0
Instruments dérivés courants	-7,1	0,0
Découverts bancaires	-11,7	0,0
Autres passifs financiers courants	-19,8	-48,0
Total passifs financiers courants	-75,5	-90,8
Total Passifs financiers	-458,8	-488,3
Dépôts & cautionnements reçus / donnés (courants & non courants)	-72,0	-63,3
Trésorerie soumise à restrictions	0,0	0,0
Sommes allouées exclusivement aux gagnants du jeu Euromillions	-80,5	-70,0
Titres non consolidés	-99,5	-71,7
EXCEDENT NET DE TRESORERIE	616,2	670,6

Rapprochement entre les différents indicateurs de trésorerie

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	429,5	538,6
Sommes allouées exclusivement aux gagnants des jeux Euromillions & Eurodreams	-80,5	-70,0
Actifs financiers non courants au coût amorti	200,0	200,0
Actifs financiers courants au coût amorti	205,7	186,6
Actifs financiers au coût amorti	405,7	386,6
Trésorerie disponible	754,9	855,3
Titres non consolidés (FDJ venture)	99,5	71,7
Autres placements non courants en juste valeur par résultat	212,4	256,5
Actifs financiers non courants en juste valeur par résultat	311,9	328,2
Actifs financiers courants en juste valeur par résultat	73,4	24,4
Actifs financiers en juste valeur par résultat	385,4	352,7
Dettes financières et autres passifs financiers (hors dépôts)	-382,3	-431,4

Instruments dérivés actifs non courants	16,4	11,2
Instruments dérivés actifs courants	6,5	0,0
Instruments dérivés passifs non courants	0,0	-0,8
Instruments dérivés passifs courants	-7,1	0,0
<i>Instruments Dérivés</i>	15,8	10,5
<i>Dettes de location</i>	-46,4	-44,7
<i>Découverts bancaires</i>	-11,7	0,0
<i>Titres non consolidés</i>	-99,5	-71,7
Excédent net de Trésorerie	616,2	670,6

3 Perspectives 2024

Au vu de la performance du 1er semestre et compte tenu de la consolidation du groupe ZEturf et de PLI fin 2023, respectivement à partir du 29 septembre et du 3 novembre, FDJ réitère ses objectifs 2024 d'une progression de l'ordre de +8 % du chiffre d'affaires total du Groupe, et de l'ordre de +5 % pour celui des activités de jeux en France, avec une marge d'EBITDA courant de l'ordre de 24,5 %.

4 Principaux risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au cours du 2nd semestre 2024 sont de même nature que ceux qui sont présentés dans le chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement universel 2023, réf. n°D.24-0116 approuvé le 15 mars 2024 par l'AMF. Les évolutions sur le semestre des risques liés aux instruments financiers et aux litiges sont exposées dans les Comptes consolidés, dans les notes 3.4 « Couverture des risques opérationnels », 7.5 « Gestion des risques financiers » et 15 « Procédures contentieuses et judiciaires en cours » des notes aux comptes consolidés semestriels du présent rapport.

5 Parties liées

Les parties liées au 30 juin 2024 sont identiques à celles identifiées au 31 décembre 2023 et les transactions intervenues sont également de même nature.

6 Événements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement significatif postérieur à la clôture.

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

30 JUIN 2024

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES	15
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	17
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	18
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	19
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	20
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	21
1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE	22
1.1 INFORMATIONS GENERALES	22
1.2 CONTEXTE REGLEMENTAIRE DU GROUPE FDJ (LE GROUPE)	23
1.3 FAITS MARQUANTS	23
1.4 ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	24
2 REFERENTIEL ET PRINCIPES COMPTABLES	24
2.1 BASE DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	24
2.2 TEXTES ADOPTES PAR L'UNION EUROPEENNE ET NON APPLIQUES PAR ANTICIPATION PAR LE GROUPE	25
2.3 NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS D'APPLICATION OBLIGATOIRE AU 1 ^{ER} JANVIER 2024	25
2.4 TEXTES NON ENCORE ADOPTES PAR L'UNION EUROPEENNE	26
3 DONNEES OPERATIONNELLES	26
3.1 PRODUIT NET DES JEUX (PNJ) ET CHIFFRE D'AFFAIRES	26
3.2 RESULTAT OPERATIONNEL	26
3.3 INFORMATION SECTORIELLE	27
3.4 COUVERTURE DES RISQUES OPERATIONNELS.....	28
3.5 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL	29
3.6 CREANCES COURANTES	31
3.7 FONDS JOUEURS.....	32
3.8 DETTES COURANTES	32
4 ÉCARTS D'ACQUISITION (GOODWILL)	33
5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	33
5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	33
5.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	34
6 PROVISIONS	34
7 TRESORERIE ET INSTRUMENTS FINANCIERS	35
7.1 RESULTAT FINANCIER.....	35
7.3 VARIATION DES PASSIFS FINANCIERS	37
7.4 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	37
7.5 GESTION DES RISQUES FINANCIERS	37
8 FLUX DE TRESORERIE	40
9 PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES	41

10	ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES	41
11	IMPOT.....	41
12	RESULTAT PAR ACTION	42
13	CAPITAUX PROPRES	42
13.1	CAPITAL SOCIAL.....	42
13.2	ACTIONS AUTO DETENUES	42
13.3	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	43
14	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	43
14.1	ÉTAT FRANÇAIS	43
14.2	AUTRES PARTIES LIEES.....	43
15	PROCEDURES CONTENTIEUSES ET JUDICIAIRES EN COURS.....	44
16	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	46

Compte de résultat consolidé

Les états financiers sont présentés en millions d'euros, avec arrondi à la centaine de milliers d'euros. Des écarts d'arrondis peuvent ainsi apparaître entre les différents états.

<i>En millions d'euros</i>	Note	30.06.2024	30.06.2023
Produit net des jeux	3.1	1 356,0	1 217,8
Produit des autres activités	3.1	72,3	71,2
Chiffre d'affaires	3.1	1 428,3	1 289,0
Coûts des ventes	3.2	-736,1	-700,8
Coûts marketing et communication	3.2	-270,2	-222,8
Coûts administratifs et généraux	3.2	-115,0	-118,4
Autres produits opérationnels	3.2	0,3	0,4
Autres charges opérationnelles	3.2	-22,2	-7,7
Résultat opérationnel courant	3.2	285,1	239,6
Autres produits opérationnels non courants	3.2	0,0	2,3
Autres charges opérationnelles non courantes	3.2	-20,6	-16,6
Résultat opérationnel		264,5	225,4
Coût de l'endettement financier		-6,1	-7,5
Autres produits financiers		36,6	35,2
Autres charges financières		-7,0	-9,0
Résultat financier	7.1	23,5	18,7
Quote-part dans les résultats nets des coentreprises	9	2,3	2,4
Résultat avant impôt		290,3	246,5
Charge d'impôt sur le résultat	11	-77,6	-65,4
Résultat net de l'exercice		212,7	181,1
- dont Part du Groupe		212,7	181,1
- dont Participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
Résultat de base par action (en euros)	12	1,15	0,95
Résultat dilué par action (en euros)	12	1,15	0,95

État du résultat global consolidé
--

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	30.06.2023
Résultat net de l'exercice	212,7	181,0
Couverture des flux de trésorerie, avant impôt	-1,7	-1,2
Couverture d'investissement net dans des activités à l'étranger, avant impôt	-0,2	0,8
Variation nette des écarts de conversion, avant impôt	-0,8	-1,9
Impôt lié aux éléments recyclables ultérieurement en résultat	0,5	0,1
Éléments recyclés ou recyclables ultérieurement en résultat	-2,2	-2,3
Gains et pertes actuariels	0,1	-5,5
Impôt lié aux éléments non recyclables ultérieurement en résultat	0,0	1,4
Éléments non recyclables ultérieurement en résultat	0,1	-4,1
Autres éléments du résultat global	-2,1	-6,3
Résultat global de l'exercice	210,6	174,7
- dont Part du Groupe	210,6	174,7
- dont Participations ne donnant pas le contrôle	0,0	0,0

État de la situation financière consolidée

<i>En millions d'euros</i>			
ACTIF	Note	30.06.2024	31.12.2023
Ecart d'acquisition	4	194,4	190,8
Droits exclusifs d'exploitation	5.1	561,7	581,6
Autres immobilisations incorporelles	5.1	337,8	346,0
Immobilisations corporelles	5.2	375,4	366,2
Actifs financiers non courants	7.2	550,5	559,9
Participations dans des co-entreprises	9	21,5	19,1
Actifs non courants		2 041,3	2 063,5
Stocks		20,0	22,7
Créances clients et réseau de distribution	3.6	468,2	559,5
Autres actifs courants	3.6	88,7	272,3
Actifs d'impôts exigibles		0,1	14,1
Actifs financiers courants	7.2	347,1	265,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.4	429,5	538,6
Actifs courants		1 353,6	1 672,6
Actifs destinés à être cédés	10	16,4	24,6
TOTAL ACTIF		3 411,3	3 760,8
<i>En millions d'euros</i>			
PASSIF	Note	30.06.2024	31.12.2023
Capital social		74,1	76,4
Report à nouveau (incl. résultat de l'exercice)		920,8	978,8
Réserves des autres éléments du résultat global		13,8	15,9
Capitaux propres part du Groupe	13	1 008,7	1 071,1
Intérêts attribuables aux Participations ne donnant pas le contrôle		0,1	0,0
Capitaux Propres		1 008,8	1 071,1
Provisions pour retraites et engagements assimilés	3.5	61,8	58,0
Provisions non courantes	6	1,2	1,4
Passifs d'impôts différés		80,2	84,2
Passifs financiers non courants	7.2	383,3	397,5
Passifs non courants		526,6	541,0
Provisions courantes	6	9,1	14,9
Dettes fournisseurs et réseau de distribution	3.8	412,3	478,5
Passifs d'impôts exigibles		10,9	7,4
Fonds joueurs courants	3.7	365,8	339,9
Passifs de prélèvements publics	3.8	398,0	606,5
Gains à payer - Disponibilités joueurs	3.8	393,6	343,1
Autres passifs courants	3.8	202,8	258,0
Passifs financiers courants	7.2	75,5	90,8
Passifs courants		1 867,9	2 139,0
Passifs destinés à être cédés	10	8,0	9,6
TOTAL PASSIF		3 411,3	3 760,8

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En millions d'euros</i>	Note	30.06.2024	30.06.2023
ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat net consolidé de la période		212,7	181,0
Variation des amortissements, dépréciation d'actifs		92,2	66,6
Variation des provisions		4,1	7,0
Plus ou moins-value de cession		0,0	0,0
Charge d'impôt		77,6	65,4
Autres éléments non cash du P&L		-2,4	2,4
Résultat financier		-23,5	-18,7
Quote-part dans les résultats nets des coentreprises		-2,3	-2,4
Eléments sans incidence sur la trésorerie		145,7	120,3
Utilisation des provisions - décaissements		-8,4	-5,4
Intérêts reçus		24,7	24,0
Impôts payés		-58,8	-37,7
Variation des clients et autres actifs courants		280,5	370,1
Variation des stocks		2,6	-2,2
Variation des fournisseurs et autres passifs courants		-212,4	-277,6
Variation des autres éléments de besoin en fonds de roulement		-11,0	-12,3
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		59,7	78,0
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	8	375,6	360,3
ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-54,1	-63,9
Acquisitions de titres contrôlés		-14,9	0,0
Variation des actifs financiers courants et non courants		-46,1	-8,0
Variation des prêts et avances consentis		-4,5	-0,1
Dividendes reçus des coentreprises et des participations		0,1	1,0
Autres		0,5	-0,2
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement	8	-119,0	-71,1
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Remboursement part courante dette financière long terme		-17,4	-14,0
Remboursement dette de location		-5,4	-3,9
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires de la société mère		-328,9	-253,4
Intérêts payés		-8,3	-6,3
Autres		-12,2	-3,3
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement	8	-372,2	-281,0
Incidence de la variation des taux de change		-2,1	1,6
Augmentation / (Diminution) nette de la trésorerie nette		-117,8	9,9
Concours bancaires courants au 1er janvier		0,0	-2,5
Concours bancaires courants au 30 juin		-11,7	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		538,6	513,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin		429,5	520,8

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>En millions d'euros</i>	Capital social	Réserves statutaires	Report à nouveau (yc résultat de l'exercice)	Couverture flux de trésorerie	Écarts de conversion (incl. couverture d'investissement)	Gains et pertes actuariels	Réserves des autres éléments du	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts attribuables aux participations ne donnant	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.2022	76,4	0,0	817,3	13,9	6,7	11,1	31,7	925,4	0,0	925,4
Résultat net 30 Juin 2023			181,0					181,0	0,0	181,0
Autres éléments du résultat global (OCI)				-0,9	-1,4	-4,1	-6,3	-6,3		-6,3
Résultat global de la période	0,0	0,0	181,0	-0,9	-1,4	-4,1	-6,3	174,7	0,0	174,7
Affectation du résultat N-1		0,0	0,0							
Dividendes 2021 distribués			-261,7					-261,7		-261,7
Autres		0,0	-2,5					-2,5		-2,5
Capitaux propres au 30.06.2023	76,4	0,0	734,1	13,0	5,4	7,1	25,4	835,9	0,0	835,9
Capitaux propres au 31.12.2023	76,4	0,0	978,8	7,4	4,5	4,0	15,9	1 071,1	0,0	1 071,1
Résultat net 30 juin 2024			212,7					212,7	0,0	212,7
Autres éléments du résultat global (OCI)				-1,2	-0,9	0,1	-2,1	-2,1		-2,1
Résultat global de la période	0,0	0,0	212,7	-1,2	-0,9	0,1	-2,1	210,6	0,0	210,6
Affectation du résultat N-1		0,0	0,0					0,0		0,0
Dividendes 2023 distribués			-340,0				0,0	-340,0		-340,0
Autres*	-2,3	0,0	69,4				0,0	67,1		67,1
Capitaux propres au 30.06.2024	74,1	0,0	920,9	6,1	3,5	4,1	13,8	1 008,8	0,0	1 008,8

Les produits et charges reconnus directement en autres éléments du résultat global sont constitués principalement par les écarts actuariels sur les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et les congés de fin de carrière.

* cf. Dont 70,7 M€ lié au litige Soficoma (cf. Note 13 Capitaux propres)

1 Présentation générale du Groupe

1.1 Informations générales

FDJ est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes sur les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce, sous réserve des dispositions du cadre juridique tel que décrit dans la note 1.2. Son siège social est situé au 3/7, Quai du Point du Jour, 92650 Boulogne-Billancourt. Elle est admise aux négociations sur le marché Euronext Paris.

Son actionnariat au 30 juin 2024 se répartit entre l'État français (21%), des associations d'anciens combattants sous concert³ (15,6%), dont 10% détenus par l'Union des Blessés de la Face et de la Tête UBFT, Predica (5,5%), les fonds actionnariat salariés (4%) et des détentions individuelles inférieures à 5%.

L'État exerce un contrôle étroit sur la société, se traduisant notamment par l'agrément par les Ministres chargés du Budget et de l'Économie de la nomination du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués, et de l'agrément préalable de tout franchissement de seuil de 10% ou d'un multiple de 10% du capital.

Au 30 juin 2024, le Groupe exerce son activité d'opérateur et de distributeur de jeux d'argent principalement en France, dans les départements métropolitains et d'Outre-Mer, dans quatre collectivités d'Outre-Mer et à Monaco, et en Irlande. Il est présent à l'international, principalement au travers de ses participations dans les sociétés suivantes :

- Premier Lotteries Ireland, opérateur détenteur des droits exclusifs pour opérer la Loterie nationale irlandaise en point de vente et en ligne ;
- Le groupe ZEturf, opérateur de paris hippiques et sportifs en ligne implanté en Espagne, en Belgique, Pays-Bas, à Maurice et à Malte, et opérant principalement en France ;
- Sporting Group, britannique, qui propose des services de gestion de l'offre et du risque aux opérateurs de paris sportifs ;
- Beijing ZhongCai Printing (BZP), société chinoise d'imprimerie de tickets de loterie ;
- Services aux Loteries en Europe (SLE), coopérative de droit belge créée dans le cadre d'Euromillions pour assurer les prestations de tirage et d'administration du tirage pour le compte des loteries participantes ;
- Lotteries Entertainment Innovation Alliance AS (LEIA), société de droit norvégien qui exploite une plateforme de jeux digitaux ;
- FGS Canada, société de droit canadien qui développe la technologie de paris sportifs.

Les états financiers consolidés résumés reflètent la situation financière et le résultat de FDJ et de ses filiales (« le Groupe »), ainsi que les participations du Groupe dans les co-entreprises. Ils sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de la société mère.

³ Le bloc des associations d'anciens combattants sous concert est composé des entités suivantes : Fédération Nationale André Maginot (FNAM), Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO), Union Fédérale, CARAC, France Mutualiste, l'UBFT et les Ailes Brisées.

1.2 Contexte réglementaire du groupe FDJ (le Groupe)

FDJ exploite ses activités dans le secteur des jeux d'argent et de hasard, un secteur fortement régulé et contrôlé, qui relève d'un principe général de prohibition, assorti de dérogations encadrées.

En France, les activités de paris sportifs en ligne et de poker en ligne, en concurrence, sont notamment régies par les dispositions de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 et exploitées dans le cadre d'un agrément accordé pour 5 ans. L'agrément pour les paris sportifs en ligne dont bénéficie FDJ a été renouvelé en dernier lieu par l'ANJ en 2020, tandis que celui relatif au poker en ligne lui a été accordé par cette dernière en octobre 2022. L'opérateur ZEturf, dont FDJ s'est portée acquéreuse en 2023, détient également des agréments de paris sportifs et hippiques en ligne.

La loi Pacte du 23 mai 2019 a conforté pour une durée de 25 ans les droits exclusifs confiés à FDJ sur les activités de jeux de loterie (jeux de tirage et jeux instantanés) en point de vente et en ligne, et sur les paris sportifs en point de vente. Elle définit également, pour l'ensemble des jeux de loterie et les paris sportifs, l'assiette, les taux et la territorialité des prélèvements publics, et encadre les taux de retour aux joueurs (gamme de jeux de loterie et plafonds pour les paris sportifs en réseau de distribution ou en ligne).

Ces textes, ainsi que les dispositions réglementaires prises pour leur application, mettent en place un contrôle étroit de l'État sur l'exploitation de ces droits exclusifs se traduisant par des prérogatives spécifiques (agrément ministériel des mandataires sociaux préalablement à leur nomination, approbation ministérielle de tout projet de modification des statuts de la société, présence d'un commissaire du Gouvernement avec droit de veto sur les décisions du CA...).

L'opérateur Premier Lotteries Ireland, dont FDJ s'est portée acquéreuse en 2023, est titulaire des droits exclusifs afférents à l'exploitation des jeux de The Irish National Lottery. Ces droits lui sont acquis pour une période de 20 ans ayant débuté en 2014, soit jusqu'en 2034, conformément aux termes de la licence exclusive qui lui a été attribuée le régulateur de The Irish National Lottery sur le fondement du National Lottery Act de 2013 n° 13/2013.

1.3 Faits marquants

Renouvellement du mandat de Présidente directrice générale de Stéphane Pallez

Le conseil d'administration du groupe FDJ a approuvé le renouvellement de Stéphane Pallez dans ses fonctions de Présidente directrice générale, pour un mandat de quatre ans. Cette reconduction s'inscrit dans le cadre du renouvellement du mandat d'administratrice de Stéphane Pallez, soumis au vote des actionnaires du groupe FDJ réunis en assemblée générale le 25 avril et approuvé à hauteur de 94,2 %.

Offre publique d'achat sur Kindred

Le 20 février 2024, l'offre publique d'achat sur Kindred a été ouverte pour une période de 39 semaines maximum. Sa réalisation est soumise notamment à l'obtention des autorisations réglementaires et à l'acquisition par FDJ d'au moins 90 % du capital de Kindred.

Aujourd'hui, la décision d'autorisation de l'Autorité française de la concurrence (ADLC) est la dernière condition réglementaire nécessaire à la finalisation de cette offre.

Le 14 mai, FDJ a notifié à l'ADLC le projet d'acquisition du groupe Kindred par le biais d'une offre publique d'achat. À la suite des observations des tiers et à l'interrogation du marché, FDJ a proposé des ajustements à ses engagements pris en 2023 dans le cadre de l'acquisition de ZEturf, portant sur la séparation des activités sous droits exclusifs de celles ouvertes à la concurrence.

Annulation de 3 % du capital de FDJ à la suite de l'arrêt de la Cour de cassation favorable au groupe FDJ dans le cadre du litige l'opposant à Soficoma

Cette décision de la Cour de cassation, qui clôt définitivement le litige, se traduit par l'annulation de 5 730 000 actions FDJ et la réduction corrélative du capital de FDJ, qui s'élève désormais à 185 270 000 actions.

1.4 Évolution du périmètre de consolidation

Il n'y a pas d'évolution significative dans le périmètre de consolidation. La liste des entités consolidées est présentée dans le rapport financier du Groupe établi pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Évènements post clôture

2 Référentiel et principes comptables

2.1 Base de préparation et de présentation des états financiers

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2024 du groupe FDJ (désignés ci-après comme « les états financiers résumés ») ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. En conséquence, ils ne comportent pas toute l'information et les notes annexes requises par les IFRS pour l'établissement des comptes consolidés annuels mais seulement les événements significatifs de la période. Ces comptes doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 février 2024, selon le principe de continuité d'exploitation.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont disponibles sur le site internet www.groupefdj.com.

Les états financiers résumés sont établis au 30 juin 2024 suivant des principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués et décrits dans les notes aux états financiers consolidés établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, à l'exception des éléments suivants :

- Avantages du personnel : la charge de la période intermédiaire relative aux engagements de retraite et autres avantages du personnel est déterminée à partir d'une extrapolation de l'évaluation actuarielle réalisée au 31 décembre 2023, avec une mise à jour du taux d'actualisation et des sorties au 30 juin 2024 ;
- Impôt sur le résultat : la charge d'impôt de la période intermédiaire est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif moyen estimé pour l'exercice ;
- Instruments financiers dérivés : afin de bénéficier des améliorations opérationnelles introduites par IFRS 9, le Groupe a décidé d'appliquer IFRS 9 pour la valorisation des instruments de couverture pour la première fois dans ses états financiers 2024. Ce changement de méthode est traité de façon rétrospective et n'a pas d'impact sur le montant des capitaux propres au 1^{er} janvier 2023. Son impact sur le résultat avant impôt sur l'année 2023 est non matériel.

La préparation des états financiers intermédiaires nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs et les produits et charges à la date de clôture.

L'évolution de l'environnement économique et financier a conduit le Groupe à renforcer les procédures de suivi des risques. Ces environnements ont été pris en considération par le Groupe dans les estimations comme les business plans et les taux d'actualisation utilisés pour les tests de perte de valeur ou les calculs de provisions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations à chaque clôture sur la base des informations régulièrement mises à jour. Les résultats futurs des opérations concernées peuvent différer de ces estimations.

Les estimations significatives et les principales hypothèses et données clés portent principalement sur les éléments suivants :

- le taux d'actualisation et les hypothèses de départ pour les avantages au personnel (note 3.5) ;
- l'appréciation de l'existence d'éventuels indices de perte de valeur se traduisant par la mise en œuvre de test de valeur des actifs (note 5) ;
- la juste valeur des actifs non cotés sur des marchés actifs pour les actifs financiers (note 7.2) ;
- les hypothèses de valorisation retenues pour l'évaluation des actions de performance (EBITDA courant, bénéfice par action, probabilité d'atteinte des objectifs, taux sans risque, cours de l'action) (note 3.5).

Outre l'utilisation d'estimations, le Groupe fait usage de jugements pour définir le traitement comptable le plus adapté pour certaines activités et transactions, notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées :

- l'appréciation des risques juridiques et leur quantification pour les provisions pour risques et les provisions pour litiges (note 3.4) ;
- l'appréciation du risque de non-recouvrement des impayés pour l'évaluation de la valeur recouvrable des créances sur le réseau de distribution (note 3.4) ;
- l'identification ou non de contrats de location dans certains accords (note 3.5).

2.2 Textes adoptés par l'Union européenne et non appliqués par anticipation par le Groupe

Aucune norme ou interprétation applicable par anticipation n'a été appliquée par le Groupe au 30 juin 2024.

2.3 Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2024

Les amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2024 (IAS 7 et IFRS 7 et amendements liés : Accords de financement des fournisseurs, amendements à IAS 1 : Classement en passif courant ou non courant des emprunts assortis de clauses restrictives, amendements à IFRS 16 : Dette de loyer dans une transaction de cession-bail) approuvés par l'Union Européenne n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers du Groupe.

2.4 Textes non encore adoptés par l'Union européenne

Amendements à IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères

Les analyses de ces textes sont en cours. À ce stade, le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif.

3 Données opérationnelles

3.1 Produit net des jeux (PNJ) et chiffre d'affaires

Le PNJ, suivi par gamme, constitue la rémunération du groupe FDJ sur ses activités des jeux. Il atteint 1 356 M€ au 1^{er} semestre 2024 en hausse de 138 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2023 (+11,3%). Le produit des autres activités qui comprend principalement les prestations de services à l'international, ainsi que l'activité Paiement & Services, s'élève à 72 M€ au 1^{er} semestre 2024 en hausse de +1 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2023 (+ 1,6 %).

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit ainsi à 1 428 M€ au 30 juin 2024, en augmentation de 139 M€ par rapport au 30 juin 2023 (+ 10,8 %).

	30.06.2024	30.06.2023
<i>En millions d'euros</i>		
Jeux de tirage	399,2	391,0
Jeux instantanés	602,5	564,4
Total Loterie	1 001,7	955,4
Paris sportifs et jeux en ligne en concurrence	290,3	256,8
Autres*	63,9	5,6
Total PNJ	1 356,0	1 217,8
Produit des autres activités	72,3	71,2
Chiffre d'affaires	1 428,3	1 289,0

* Produit net des jeux de l'activité Loterie Internationale, ainsi que PNJ généré par l'offre de paris sportifs classiques (« fixed odds ») proposée par Sporting Group jusqu'en novembre 2023.

3.2 Résultat opérationnel

Résultat opérationnel courant

Les **coûts des ventes** s'élèvent à 736 M€ : 517 M€ de rémunération des détaillants, dont la progression (+4,9% soit +24 M€) est portée pour l'essentiel par l'intégration de PLI. La progression des autres coûts des ventes qui s'établissent à 219 M€ (+5,4 %) est liée aux effets de périmètre, principalement PLI.

Les **coûts marketing et communication** s'élèvent à 270 M€, en hausse de +21,3% du fait des effets de périmètre. Ils comprennent les coûts liés au développement de l'offre de jeux et de services, notamment digitaux, ainsi que les coûts de publicité et de communication qui continuent de progresser.

Les **coûts administratifs et généraux** regroupent principalement les frais de personnel et de fonctionnement des fonctions centrales, ainsi que les coûts des bâtiments et les coûts d'infrastructures informatiques. Ils s'établissent à 115 M€, en retrait de - 2,8% par rapport au 1^{er} semestre 2023.

Les **autres produits et charges opérationnels** s'élèvent à -22 M€ et incluent principalement les charges d'amortissement des droits exclusifs d'exploitation des jeux en France et en Irlande.

Le **Résultat Opérationnel Courant** du Groupe s'établit ainsi à 285 M€, en progression de +19,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2023.

Éléments du compte de résultat par nature

Le détail des charges de personnel figure en note 3.5.

Les **dotations nettes aux amortissements** sur les actifs corporels et incorporels s'élèvent à 85 M€ sur le 1^{er} semestre 2024 (60 M€ au 1^{er} semestre 2023). Leur augmentation est liée aux amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des acquisitions de PLI et ZEBet / ZETurf courant 2023.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les **autres produits et charges opérationnels non courants** s'établissent à -21 M€ contre -14 M€ au 1^{er} semestre 2023. Ils incluent principalement les coûts liés aux opérations de croissance externe et l'impact de la réévaluation des actifs BtoB Sporting Group, en cours de cession (voir Comptes consolidés, note 10 – Actifs et passifs destinés à être cédés).

Le **résultat opérationnel** du 1^{er} semestre 2024 ressort ainsi à 265 M€, en hausse de +17,4 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2023.

3.3 Information sectorielle

30.06.2024							
en millions d'euros	BU Loterie	BU Paris sportifs et jeux en ligne en concurrence	Autres activités	Holding	Total avant amort.	Amort.	Total Groupe
Produit Brut des Jeux (PBJ)	2 866	611	183	0	3 660		3 660
Produit Net des Jeux (PNJ)	1 002	290	64	0	1 356		1 356
Chiffre d'Affaires	1 005	294	129	0	1 428		1 428
Coûts des ventes	-536	-125	-60	0	-721	-15	-736
Coûts marketing et communication	-86	-78	-44	-19	-228	-42	-270
Marge contributive	383	91	25	-19	479	-57	422
Coûts administratifs et généraux & Autres produits et charges opérationnels				-109	-109	-28	-137
EBITDA courant					370		
Amortissement						-85	
Résultat opérationnel courant (ROC)							285

30.06.2023							
en millions d'euros	BU Loterie	BU Paris sportifs et jeux en ligne en concurrence	Autres activités	Holding	Total avant amort.	Amort.	Total Groupe
Produit Brut des Jeux (PBJ)	2 759	536	1	0	3 295		3 295
Produit Net des Jeux (PNJ)	955	257	6	0	1 218		1 218
Chiffre d'Affaires	958	257	74	0	1 289		1 289
Coûts des ventes	-527	-123	-33	0	-683	-18	-701
Coûts marketing et communication	-82	-59	-39	-16	-197	-26	-223
Marge contributive	349	74	3	-16	409	-44	365
Coûts administratifs et généraux & Autres produits et charges opérationnels				-110	-110	-16	-126
EBITDA courant					300		
Amortissement						-60	
Résultat opérationnel courant (ROC)							240

L'**EBITDA courant** correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements. Sur la base de dotations nettes aux amortissements sur les actifs corporels et incorporels de 85 M€ contre 60 M€ sur le 1^{er} semestre 2023, l'EBITDA courant s'établit à 370 M€, en hausse de +23,5% % par rapport au 1^{er} semestre 2023.

Ainsi, le **taux de marge d'EBITDA courant** ressort à 25,9 % au 1^{er} semestre 2024.

3.4 Couverture des risques opérationnels

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie des jeux de loterie est couvert par une police d'assurance. Elle est souscrite par FDJ dans le cadre d'un contrat annuel auprès de plusieurs compagnies d'assurance pour la couverture des risques cumulés de contrepartie des jeux de loterie reposant sur une mécanique de contrepartie. En 2023, la police souscrite couvre l'impact net cumulé sur le PNJ des pertes éventuelles de contrepartie sur l'exercice au-delà d'un montant de 8 M€ (franchise), pour une capacité maximum de 130 M€, et dans la limite des gains payables au titre d'un tirage unitaire, dont le montant est fixé par le règlement de chacun des jeux ou, à défaut, par l'article D 322-14 du Code de la sécurité intérieure. La prime d'assurance est présentée dans les coûts des ventes, ainsi que les paiements liés aux sinistres le cas échéant. Il n'y a pas eu d'indemnisation au titre de cette police d'assurance.

Risque de crédit sur les créances opérationnelles

Les créances du Groupe, principalement relatives à son réseau de détaillants, correspondent aux mises collectées par eux et qui font l'objet d'un prélèvement hebdomadaire par FDJ. L'agrément FDJ nécessaire pour commercialiser ses jeux est donné aux détaillants après obtention d'une caution demandée de manière systématique. Le risque sur les créances détaillants est analysé notamment par un comité de suivi réunissant régulièrement des responsables des directions commerciale, financière, juridique, sécurité et jeu responsable, en charge de statuer sur des cas particuliers et significatifs d'impayés, et de décider du passage en contentieux de certaines créances. Les règles de dépréciation des créances sont fonction de leur montant et de leur antériorité, et en phase avec le modèle des pertes de crédit attendues, compte tenu des délais de règlement extrêmement courts et des dispositifs de gestion du risque de crédit mis en place. Le Groupe considère que le risque de défaillance des détaillants susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière et son résultat est limité. Les autres créances font l'objet de dépréciation au cas par cas.

Risque de change sur les activités opérationnelles

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe s'expose à des risques de change résultant des achats libellés en devises étrangères. Ce risque est mesuré globalement pour chacune des devises concernées. La politique générale du Groupe est de couvrir ce risque par exercice.

La devise sur laquelle le Groupe a encouru une exposition est le dollar américain pour un montant maximum équivalent de 39 MUS\$ (37 MUS\$ en 2023).

Compte tenu du volume annuel des achats en devises étrangères, le risque de change sur les activités opérationnelles reste limité dans le Groupe. La juste valeur des instruments dérivés sur la couverture des achats en devises des supports de jeux est de +0,8 M€ au 30 juin 2024 (-0,3 M€ au 30 juin 2023). La variation de juste valeur en cas de hausse ou de baisse serait de -1,5 M€ et +3,6 M€ en cas de variation de la parité €/ US\$ (+/- 0,10 US\$ pour 1 €).

Risques de change, de liquidité et de taux sur l'acquisition Kindred

Dans le cadre de l'acquisition de Kindred coté à la Bourse de Stockholm le Groupe s'expose significativement en couronne suédoise pour un montant maximum de 27 950 MSEK soit 2 756 M€ avec un risque de change résultant du règlement SEK/EUR. Le Groupe a choisi de couvrir la cible à hauteur de 80% à travers des instruments dérivés contingents. En effet, le Groupe ne souhaite pas être en position spéculative sur des couvertures ou supporter des coûts de couverture si l'offre n'aboutissait pas.

L'acquisition de Kindred étant considérée comme hautement probable, les instruments dérivés contingents ont été désignés comme instruments de couverture dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie (CFH).

La juste valeur des instruments dérivés sur la couverture des achats en devises est de -0,2 M€ au 30 juin 2024. La variation de juste valeur en cas de variation de la parité €/ SEK de +/- 10% SEK pour 1 € serait de -203 M€ et +202.8 M€.

Il convient de rappeler que le risque de change a également un impact sur le risque de liquidité : FDJ pourrait se retrouver dans l'impossibilité de disposer des ressources requises en EUR du fait d'une appréciation de la SEK/EUR. Le risque de liquidité provient uniquement d'une variation du volume des ressources nécessaires en EUR à l'acquisition de la cible en devise.

FDJ se porte directement acquéreur des titres libellés en SEK de la société maltaise. Pour ce faire, les ressources utilisées seront constituées d'une part de la trésorerie excédentaire de FDJ et de financements porteurs de risque de taux d'intérêt si l'issue de l'offre est favorable.

FDJ a sécurisé l'acquisition via un crédit relais de 2 Mds € sur 18 mois et a comme objectif de mettre en place un refinancement fin 2024 en fonction des conditions de marché. Le marché des taux d'intérêt étant actuellement atypique, de nombreuses opportunités de couverture sont envisagées afin de sécuriser dès à présent le service de la dette à naitre.

Dans le cadre d'une OPA, la stratégie de pré-couverture consiste à mettre en place des couvertures par achat d'options ou par swap de taux d'intérêt contingent amortis sur la durée des financements. Au 30 juin 2024, le Groupe a mis en place 400 M€ de swaptions et 100 M€ de swap contingent.

3.5 Charges et avantages du personnel

Effectifs du Groupe

Les Effectifs Moyens Pondérés (EMP) de FDJ et des sociétés consolidées en intégration globale, incluant toutes les natures de contrat, dont l'intérim, sont les suivants :

	30.06.2024	30.06.2023
Total effectifs moyens pondérés	3 026	3 139

	30.06.2024	30.06.2023
Total effectifs fin de période	3 054	3 199

La variation des effectifs du groupe FDJ est principalement portée par les effets de périmètre.

Charges de personnel

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	30.06.2023
Rémunération et charges sociales	166,0	139,9
Participation et intéressement	22,4	20,2
Avantages à long terme	5,7	1,1
Autres	18,1	26,9
Total charges de personnel	212,2	188,1

La croissance des charges de personnel est principalement induite par celle des effectifs, ainsi que par l'application de la politique salariale et des accords d'entreprise et par les congés de fin de carrière.

Passifs liés au personnel

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Indemnités de fin de carrière	22,7	22,7
Médailles du travail	8,3	7,9
Frais de santé	5,1	4,8
Congé Fin de Carrière	25,7	22,5
Provisions pour retraites et engagements assimilés	61,8	58,0

Le taux d'actualisation retenu pour le 30 juin 2024 s'élève à 3,5% (3,2% au 31 décembre 2023). Les résultats des tests de sensibilité montrent que les variations à la hausse et à la baisse de 100 points de base du taux d'actualisation auraient une incidence respective de -9% et de +10% sur l'ensemble des provisions, ces résultats s'entendent hors régime CFC.

L'augmentation de la provision pour congé de fin de carrière est notamment due à des entrées de population du fait de la réforme des retraites, à de nouveaux collaborateurs ayant signé un accord, majoritairement issus de la population éligible au 31 décembre 2023 et au service cost du 1^{er} semestre. La variation de la provision ressort à 3 M€, dont 0,8 M€ en autres éléments du résultat global. L'hypothèse de taux d'adhésion retenue pour les congés de fin de carrière est de 25%.

Actions de performance

Trois plans d'actions de performance sont en vigueur, dont un nouveau plan mis en place en 2024. Ces actions ont été accordées à la Présidente directrice générale, au directeur général délégué et à certains salariés du Groupe. Les droits à attribution d'actions de performance ont été évalués à leur juste valeur à la date d'attribution, donnant droit au nombre d'actions indiqué ci-dessous, sur une base d'atteinte des conditions de performance à hauteur de 100%.

Les droits accordés ne sont définitivement acquis qu'à l'issue d'une période de trois ans sous la condition de présence.

L'attribution des actions est soumise à des conditions de performance EBITDA, bénéfice par action, rendement total pour les actionnaires – Total Shareholder Return (TSR) – de FDJ, taux de mises identifiées, taux de croissance du chiffre d'affaires, critères RSE et D&I). Si les objectifs ne sont pas atteints, le nombre d'actions livrées et la charge seront réduits. En cas de surperformance, le nombre d'actions livrées sera majoré dans une limite de 145% des droits accordés.

Les conditions de performance sont évaluées sur 3 exercices à compter de l'exercice au cours duquel les actions sont attribuées. La livraison des actions intervient au cours de l'année suivant cette période de 3 exercices ; soit en 2025 pour l'attribution d'actions intervenue en 2022, en 2026 pour l'attribution d'actions intervenues en 2023 et en 2027 pour l'attribution d'actions intervenue en 2024.

Plan	2022-2025	2023-2026	2024-2027
Date d'attribution	26/04/2022	27/04/2023	25/04/2024
Nombre d'actions	174 764	175 828	221 777
Cours de l'action	34,6	38,8	34,5
Juste valeur	28,65	31	26,9
Dividendes attendus sur la période d'acquisition	10,0%	12,3%	15,6%
Volatilité de l'action	34,4%	23,3%	22,2%
Poids des conditions de performance non marché (base 100%)	85,0%	85,0%	85,0%
Poids des conditions de performance liées au TSR (base 100%)	15,0%	15,0%	15,0%
Méthode de valorisation	Monte Carlo		

La charge est estimée à 23 M€ (charges patronales comprises) sur la durée des plans, dont 2 M€ sur la période. Sur la période, 111 386 actions ont été acquises par le Groupe pour un montant de 4 M€ afin de les distribuer aux bénéficiaires à l'échéance des plans.

3.6 Créances courantes

Créances clients et réseau de distribution

En millions d'euros	30.06.2024	31.12.2023
Créances clients (valeur brute)	85,8	109,2
Créances envers le réseau de distribution (valeur brute)	402,0	469,6
Dépréciation	-19,6	-19,3
Total créances clients et réseau de distribution	468,2	559,5

Les créances clients sont essentiellement liées à l'activité du Groupe avec des loteries étrangères pour la réalisation de prestations informatiques. En France et en Irlande, le réseau de distribution est prélevé sur un rythme hebdomadaire du montant des mises qu'il collecte auprès des joueurs, montant net des lots payés à ceux-ci et de ses commissions. Les mises sont inscrites à l'actif, tandis que les lots et commissions figurent au passif.

Leur niveau en date de clôture est notamment déterminé par le jour de la semaine qui correspond au dernier jour de la période. Leur diminution s'explique par un niveau d'activité en fin de semestre traditionnellement moins élevé qu'en fin d'année, conjugué à un effet calendrier⁴.

Autres actifs courants

En millions d'euros	30.06.2024	31.12.2023
Charges constatées d'avance	32,9	24,3
Autres créances courantes	55,8	248,0
Total autres actifs courants	88,7	272,3

⁴ Compte tenu du paiement hebdomadaire, l'effet calendrier sur les créances auprès des points de vente fluctue entre 3 et 9 jours de mises en point de vente en fonction du jour de la semaine correspondant à la date d'arrêt

Au 31 décembre 2023, les autres créances courantes incluaient un acompte sur les prélèvements publics de 194 M€.

3.7 Fonds joueurs

Les fonds joueurs s'élevaient à 366 M€ au 30 juin 2024 (340 M€ au 31 décembre 2023). L'intégralité des fonds joueurs correspond à des fonds joueurs courants destinés à l'animation des jeux. Leur évolution est portée par le cycle de vie des jeux de tirage.

3.8 Dettes courantes

Dettes fournisseurs et réseau de distribution

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Fournisseurs	183,1	190,4
Dettes envers le réseau de distribution	229,2	288,1
Total dettes fournisseurs et réseau de distribution	412,3	478,5

Les dettes sur le réseau de distribution correspondent aux lots payés aux joueurs par les points de vente et aux commissions du réseau en fin de période, et font l'objet d'un paiement hebdomadaire. Leur niveau en fin de période est notamment déterminé par le jour de la semaine qui correspond au 30 juin. Un niveau des mises traditionnellement moins élevé en fin de semestre qu'en fin d'année explique leur évolution sur le semestre.

Passifs de prélèvements publics

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Passif - Budget général de l'État – France	228,5	267,1
Passif - Prélèvements paris sportifs – France	68,8	75,8
Passif - Autres collectivités – France et Irlande	50,9	61,9
Sous-total	348,2	404,7
Lots non réclamés - France	49,8	201,8
Passifs de prélèvements publics	398,0	606,5

Les prélèvements publics font l'objet d'un règlement mensuel des sommes dues au titre des mises du mois précédent, à l'exception du mois de décembre au cours duquel en sus des sommes dues au titre de novembre un acompte est versé. Par ailleurs, les lots non réclamés sont réglés sur le 1^{er} semestre de l'exercice suivant. Un niveau d'activité sur le mois de juin traditionnellement moins élevé que celui de décembre, ainsi que le paiement des lots non réclamés de l'exercice 2023 explique leur évolution sur le semestre.

Gains à payer – disponibilités joueurs

Les gains à payer – disponibilités joueurs s'établissent à 394 M€ (343 M€ au 31 décembre 2023) et incluent principalement :

- les gains à payer qui sont des gains non forclos restant à payer aux joueurs pour 269 M€ (226 M€ au 31 décembre 2023) ;
- les sommes disponibles sur les porte-monnaies des joueurs pour 76 M€ (72 M€ au 31 décembre 2023) ;

- les gains des joueurs en ligne, en instance de paiement (17 M€ au 30 juin 2024 et 14 M€ au 31 décembre 2023).

Autres passifs courants

En millions d'euros	30.06.2024	31.12.2023
Produits constatés d'avance	49,3	50,1
Autres dettes	153,5	207,9
Autres passifs d'exploitation courants	202,8	258,0

Les produits constatés d'avance sur les jeux correspondent à des mises jouées sur le 1^{er} semestre se rapportant à des tirages ou événements se déroulant sur le 2nd semestre. Ils sont transformés en mises dans un délai maximum de cinq semaines.

Les autres dettes comprennent essentiellement les dettes fiscales et sociales (154 M€ au 30 juin 2024 et 208 M€ au 31 décembre 2023).

4 Écarts d'acquisition (goodwill)

Les écarts d'acquisition n'ont pas connu de variation significative en l'absence d'opération de périmètre sur la période ils s'établissent à 194 M€ au 30 juin 2024 et à 191 M€ au 31 décembre 2023. Ils reflètent principalement les perspectives de développement futur de l'activité, ainsi que la valorisation du capital humain. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 30 juin 2024.

5 Immobilisations corporelles et incorporelles

5.1 Immobilisations incorporelles

En millions d'euros	30.06.2024			31.12.2023		
	Brut	Amortiss. Provision	Net	Brut	Amortiss. Provision	Net
Droits exclusifs d'exploitation	655,9	-94,2	561,7	655,9	-74,2	581,6
Coûts de développement	332,6	-220,2	112,4	299,6	-185,6	114,0
Logiciels SI	97,8	-77,2	20,6	97,4	-70,4	27,0
Marques	90,2	-4,7	85,5	90,2	-1,6	88,6
Immobilisations incorporelles en cours et autres immobilisations incorporelles	157,8	-38,5	119,3	147,9	-31,4	116,5
Total immobilisations incorporelles	1 334,3	-434,8	899,5	1 291,0	-363,3	927,7

Les droits exclusifs d'exploitation correspondent :

- à la sécurisation des droits exclusifs d'exploitation portant sur les activités de loterie commercialisées en réseau physique de distribution et en ligne, ainsi que sur les jeux de paris sportifs commercialisés en réseau physique de distribution confiés à FDJ pour une durée de 25 ans par la loi Pacte. D'une valeur brute de 380 M€, cet actif est amorti sur cette durée depuis le 23 mai 2019.
- à la valorisation de la licence d'exploitation des droits exclusifs détenus par PLI pour opérer la Loterie nationale irlandaise jusqu'en 2034.

Les principaux investissements de la période concernent la société mère et sont liés aux développements des systèmes d'information de production, de back-office et de terminaux de prises de jeu.

5.2 Immobilisations corporelles

En millions d'euros	30.06.2024			31.12.2023		
	Brut	Amortiss. Provision	Net	Brut	Amortiss. Provision	Net
Terrains	96,6	-	96,6	96,6	-	96,6
Installations et agencements batiments	253,9	-105,6	148,3	242,7	-97,0	145,7
Droits d'utilisation IFRS 16 (Contrats de location immobilière)	54,3	-18,2	36,1	59,3	-27,0	32,3
Mobilier, installations tech, & matériel point de vente	237,9	-205,4	32,5	234,9	-200,6	34,3
Matériels SI	104,6	-88,2	16,4	103,4	-84,4	19,0
Matériel services de proximité	24,6	-17,5	7,1	22,8	-16,1	6,7
Autres immobilisations corporelles	39,1	-31,9	7,2	38,8	-30,6	8,2
Immobilisations corporelles en cours	28,9	-	28,9	20,7	-	20,7
Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	2,4	-	2,4	2,6	-	2,6
Total immobilisations corporelles	842,2	-466,8	375,4	821,9	-455,7	366,2

Les investissements en immobilisations corporelles de la période portent principalement sur les mobiliers en point de vente et les bâtiments.

6 Provisions

En millions d'euros	31.12.2023	Dotations	Reprises		Autres mouvements	30.06.2024
			Utilisées	Non utilisées		
Total provisions non courantes	1,4	0,0	-0,1	0,0	-0,1	1,2
Total provisions courantes	14,9	0,9	-5,7	-0,4	-0,5	9,1
Total provisions	16,3	0,9	-5,8	-0,4	-0,6	10,3

Les provisions courantes couvrent principalement des contentieux liés à l'exploitation.

7 Trésorerie et instruments financiers

7.1 Résultat financier

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	30.06.2023
Coût de l'endettement financier	-6,1	-7,5
Plus-values de cession	12,5	10,4
Produits d'intérêt sur les placements	12,0	9,3
Instruments dérivés (Produits)	0,0	0,0
Produits financiers sur titres évalués à leur juste valeur par résultat	6,6	10,9
Gains de change	1,0	1,7
Autres produits financiers	4,6	2,8
Produits financiers	36,6	35,2
Moins-values de cession	0,0	0,0
Instruments dérivés (Charges)	-0,7	-0,2
Charges financières sur titres évalués à leur juste valeur par résultat	-5,4	-6,7
Pertes de change	-0,0	-1,7
Autres charges financières	-0,9	-0,5
Charges financières	-7,0	-9,0
Résultat financier	23,5	18,7

Le coût de l'endettement financier correspond essentiellement à la charge d'intérêt sur les emprunts liés à la sécurisation des droits exclusifs d'exploitation, ainsi qu'à l'acquisition du siège social et de Sporting Group.

La performance globale des placements du Groupe correspond aux produits d'intérêt sur les placements, aux plus ou moins-values de cession, et à la variation de juste valeur des titres évalués à leur juste valeur par résultat. Elle s'élève à +26 M€ au 1^{er} semestre 2024 (contre +24 M€ au 1^{er} semestre 2023). Ce résultat est stable par rapport au 1^{er} semestre 2023 et s'explique par le maintien des taux d'intérêt élevés depuis septembre 2023.

La variation de l'évaluation des différents actifs financiers du Groupe à leur juste valeur ressort à +1 M €, contre un produit net de 4 M€ au 1^{er} semestre 2023. Elle inclut les investissements en capital-risque effectués via FDJ Ventures, dont la valorisation au cours du 1^{er} semestre 2024 est en baisse de 4 M€, du fait principalement d'un contexte global plus difficile pour les sociétés technologiques.

FDJ est exposée à des risques de change, sur le dollar américain. Les évolutions de cours génèrent du résultat de change pour les actifs et passifs financiers non couverts.

7.2 Actifs et passifs financiers

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	31.12.2023
Actifs financiers non courants au coût amorti	200,0	200,0
Actifs financiers non courants en juste valeur par résultat	311,9	328,2
Instruments dérivés non courants	16,4	11,2
Autres actifs financiers non courants	22,1	20,4
Total Actifs financiers non courants	550,5	559,9
Actifs financiers courants au coût amorti	205,7	186,6
Actifs financiers courants en juste valeur par résultat	73,4	24,4
Instruments dérivés courants	6,5	0,0
Dépôts et cautionnements	61,4	54,3
Total Actifs financiers courants	347,1	265,4
Total Actifs financiers	897,6	825,3
Dettes financières, part à plus d'un an	339,0	352,3
Dettes de location, part à plus d'un an	37,5	33,7
Autres passifs financiers non courants	6,7	10,7
Instruments dérivés passifs non courants	0,0	0,8
Total Passifs financiers non courants	383,3	397,5
Dettes financières, part à moins d'un an	28,1	31,8
Dettes de location, part à moins d'un an	8,8	11,0
Instruments dérivés courants	7,1	0,0
Découverts bancaires	11,7	0,0
Financement interne	0,0	0,0
Autres passifs financiers courants	19,8	48,0
Total passifs financiers courants	75,5	90,8
Total Passifs financiers	458,8	488,3

Les actifs financiers en juste valeur par résultat incluent principalement des supports obligataires à moins de trois ans, parmi lesquels des fonds obligataires dédiés, pour 202 M€, que le Groupe a l'intention de conserver jusqu'à leur échéance.

La grande majorité des placements financiers du Groupe conserve une grande liquidité à très court terme.

Les autres actifs financiers non courants incluent principalement le dépôt Euromillions (8 M€ au 30 juin 2024), valorisé en juste valeur par résultat.

Les dettes financières courantes et non courantes de 367 M€ (384 M€ au 31 décembre 2023) sont principalement constituées :

- d'un emprunt destiné au financement de la sécurisation des droits exclusifs d'exploitation de 296 M€ net des frais d'émission de 3 M€, dont 277 M€ en part non courante et 19 M€ en part courante. Cet emprunt, mis en place le 1^{er} avril 2020, est d'une valeur nominale initiale de 380 M€, amortissable sur 20 ans à taux variable (Euribor) et fait l'objet d'une couverture de taux jusqu'en juin 2026 pour 166 M€ et jusqu'en septembre 2027 pour 49 M€ ;
- d'un emprunt lié à l'acquisition du siège social du Groupe de 60 M€, dont 52 M€ en part non courante et 8 M€ en part courante. Il est d'une valeur nominale initiale de 120 M€, amortissable, à taux fixe, à échéance du 24 novembre 2031 ;

- d'un emprunt de 6M€, soit 7 M€, intégralement en part non courante. Souscrit en mai 2019 dans le cadre de l'acquisition de Sporting Group, il est d'une valeur nominale initiale de 100 M€ à taux variable (Sonia). La dernière tranche de cet emprunt est remboursable in fine en 2026.

7.3 Variation des passifs financiers

en millions d'euros	31.12.2023	Flux cash						Flux non cash					30.06.2024
		Emission dette financière long terme	Remboursement dette financière	Variation des découverts	IFRS 16 - loyers	Autres	Total flux cash	Variation de périmètre	Effet de change	Reclassement courant / non courant dette financière	Autres	Total flux non cash	
Dettes financières, part à plus d'un an	352,3		0,0				0,0	0,0	0,2	-135		-133	339,0
Dettes de location, part à plus d'un an	33,7						0,0	-2,3	0,0	-1,0	7,1	3,8	37,5
Autres passifs financiers	10,7						0,0			-1,0	-2,9	-3,9	6,7
Instruments dérivés passifs non courant	0,8						0,0				-0,7	-0,7	0,0
Total Passifs financiers non courants	397,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-2,3	0,3	-15,5	3,4	-14,0	383,3
Dettes financières, part à moins d'un an	31,8		-17,4				-17,4	0,0	0,0	135		135	281
Dettes de location, part à moins d'un an	11,0				-5,4		-5,4	2,3		1,0		3,3	8,8
Instruments dérivés courants	0,0						0,0				7,1	7,1	7,1
Découverts bancaires	0,0			11,7			11,7					0,0	11,7
Autres passifs financiers	48,0		0,0			-8,1	-8,1			1,0	-21,2	-20,2	19,8
Total Passifs financiers courants	90,8	0,0	-17,4	11,7	-5,4	-8,1	-19,2	2,3	0,0	15,5	-14,1	3,6	75,5
Total Passifs financiers	488,3	0,0	-17,4	11,7	-5,4	-8,1	-19,2	0,0	0,3	0,0	-10,7	-10,4	458,8

7.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2024	31.12.2023
Placements, équivalents de trésorerie	287,5	406,4
Comptes bancaires et autres disponibilités	142,1	132,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	429,5	538,6

Les placements, équivalents de trésorerie comprennent des parts d'OPCVM (237 M€ au 30 juin 2024 et 356 M€ au 31 décembre 2023). Ces dernières incluent le fonds Euromillions / Eurodreams (81 M€ au 30 juin 2024 et 70 M€ au 31 décembre 2023).

La variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie est détaillée en note 8.

A la connaissance du Groupe, il n'existe aucune restriction importante qui limiterait sa capacité à avoir accès aux actifs des filiales qu'il contrôle.

7.5 Gestion des risques financiers

Risque de crédit des placements et instruments dérivés

Le risque de crédit ou risque de contrepartie des placements et des instruments financiers dérivés est suivi par le Comité de Trésorerie, dirigé par la Directrice Finances, et des membres de la direction financière. Ce risque correspond à la perte que le Groupe aurait à supporter en cas de défaillance d'une contrepartie, entraînant le non-respect de ses obligations vis-à-vis de lui.

La politique du Groupe, pour les placements et instruments dérivés, consiste à limiter les opérations pondérées par la nature des risques, à un montant maximal par contrepartie autorisée. La liste de contreparties autorisées est établie par le Comité de Trésorerie, sélectionnée en fonction de leur rating et de la durée de l'opération. Elle est revue périodiquement, a minima chaque semestre. En cas de baisse de notation d'une contrepartie en-deçà du rating minimum autorisé, le Comité de Trésorerie statue sur la conservation éventuelle des opérations existantes jusqu'à leur échéance.

Le Groupe considère que le risque de défaillance de contrepartie, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière et son résultat, est limité, en raison de la politique de gestion des contreparties, et plus particulièrement le niveau minimum de rating long terme retenu pour ces opérations.

Le risque de crédit s'analyse comme suit :

Encours	Encours total en M€ au 30.06.2024	Nombre de contreparties par tranche d'encours			
		0 - 25 M€	25 - 50 M€	50 - 100 M€	100 - 150 M€
AA / Institutions Financières	213	1	3	1	-
A / Institutions Financières	310	1	3	2	-
TOTAL	524				

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme l'incapacité pour le Groupe à faire face aux échéances de ses obligations financières à un coût raisonnable. Il inclut notamment les risques de contrepartie sur certains jeux, dont les montants peuvent potentiellement être élevés, et qui doivent pouvoir être couverts par une trésorerie mobilisable dans un court délai. Ces derniers font l'objet d'une couverture par ailleurs (voir note 3.4 – Risque de contrepartie).

L'exposition de FDJ au risque de liquidité est limitée dans la mesure où la politique de gestion de trésorerie du Groupe prévoit que plus de 20 % des encours doivent être investis sur des supports monétaires, et que la somme de ces encours monétaires et des encours investis sur des supports obligataires à moins de trois ans représente un minimum de 80 % du total des placements.

Le Comité de trésorerie, dirigé par la Directrice Finances, suit mensuellement la position de liquidité et s'assure du respect des limites définies.

Les encours investis sur des supports court terme sont en phase avec la politique de gestion de trésorerie de FDJ.

Le niveau moyen des placements sur le semestre était de 1 387 M€ ; le montant des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit était de 369 M€ avant frais d'émission, dont 299 M€ correspondant à la contrepartie financière de la sécurisation des droits d'exploitation exclusifs, 60 M€ de dette financière liée à l'acquisition du siège du Groupe et 7 M€ liés à celle relative à l'acquisition de Sporting Group.

La majeure partie des supports court terme peut être récupérée, sans pénalité ou risque en capital, à l'issue d'un préavis de 32 jours calendaires.

Par ailleurs, des lignes de crédit confirmées non utilisées sont mises en place depuis février 2021 pour un montant de 150 M€ sur des horizons compris entre février 2025 et février 2026.

FDJ a sécurisé l'acquisition de Kindred via un crédit relais de 2 Mds € sur 18 mois et a comme objectif de mettre en place un refinancement fin 2024 en fonction des conditions de marché.

Compte tenu du niveau des placements au 30 juin 2024, et sur la base de ses prévisions d'activité et d'investissements et de remboursement de dettes financières, le Groupe estime qu'il dispose de la capacité financière pour lui permettre de faire face à ses échéances au cours de 12 prochains mois à compter de la date d'examen des comptes semestriels par le conseil d'administration.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt d'un actif financier est le risque de réaliser une moins-value sur un titre. Le risque de taux d'intérêt d'un passif financier est le risque de subir un coût supplémentaire induit par la variation des taux d'intérêt.

L'exposition du Groupe aux variations du taux d'intérêt est liée à ses placements futurs d'une part, et à ses emprunts à taux variable d'autre part. Le Groupe met en œuvre une politique de gestion dynamique de son risque de taux sous la supervision du Comité de trésorerie. L'objectif de cette politique est de sécuriser un revenu minimum des placements, dans le cadre d'une gestion à horizon maximum de cinq ans, et de couvrir à un prix raisonnable le risque de taux d'intérêt des emprunts.

La sensibilité au risque de taux résulte de placements à taux fixes (obligations et titres de créances négociables), d'instruments dérivés de taux et de dettes à taux variable.

Au 30 juin 2024 les placements exposés à ce risque direct ressortent à 110 M€. Ils ont pour objectif de compenser les effets d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt des emprunts à taux variable. Les dettes à taux variable, avant frais d'émission, concernent la contrepartie financière de la sécurisation des droits d'exploitation exclusifs (299 M€) et la dette liée à l'acquisition de Sporting Group (7 M€).

Le maintien des taux d'intérêt en 2024 a accru les coûts de financement, mais les couvertures mises en place, couvrant 65% de l'emprunt portant sur la contrepartie financière de la sécurisation des droits d'exploitation exclusifs, ont substantiellement limité la croissance des charges d'intérêt. En parallèle, des placements à taux variable sont adossés à la partie non couverte de cet emprunt (109 M€), limitant également la sensibilité au risque de taux.

Dans le cadre de l'acquisition à venir de Kindred la stratégie de pré-couverture consiste à mettre en place des couvertures par achat d'options ou par swap de taux d'intérêt contingent amortis sur la durée des financements. Au 30 juin 2024, le Groupe a mis en place 400 M€ de swaptions et 100 M€ de swap contingent

L'impact d'une variation à la hausse de 1 % de l'ensemble de la courbe de taux serait inférieur à 1 M€.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de réaliser une moins-value sur un titre ou de subir un coût supplémentaire induit par la variation des taux d'intérêt.

Le Groupe est exposé à un risque de marché lié aux évolutions des supports d'investissements utilisés. Il met en œuvre une stratégie de placement dont l'objectif est de limiter ces risques ; la principale composante de cette stratégie est la définition d'une allocation d'actifs qui encadre les possibilités d'investissements par grande classe d'actifs.

En complément de ces éléments d'allocation, une diversification géographique des placements est mise en œuvre, et les stratégies utilisées doivent permettre une volatilité du portefeuille significativement moins élevée que celle des indices de marchés.

Au 30 juin 2024, les placements soumis à un risque de marché s'élèvent à 531 M€ (709 M€ au 31 décembre 2023).

8 Flux de trésorerie

Sur les 1^{ers} semestres 2024 et 2023, les modalités de règlement des éléments du besoin en fonds de roulement liées à l'activité sont comparables :

- rythme hebdomadaire pour les créances et dettes avec le réseau de distribution,
- mensuel pour les prélèvements publics hors lots non réclamés,
- et annuel pour les acomptes de prélèvements publics (en décembre) et les lots non réclamés (1^{er} semestre de l'année suivante).

La variation du besoin en fonds de roulement ressort à 60 M€ sur le 1^{er} semestre 2024 (78 M€ au 1^{er} semestre 2023).

Les investissements nets des dettes sur acquisitions d'immobilisations et avances versées s'élèvent à 54 M€⁵ au 1^{er} semestre 2024 (64 M€ au 1^{er} semestre 2023) et portent principalement sur des développements des systèmes d'information de production et de back-office, ainsi que sur les terminaux de prises de jeu.

La variation des actifs financiers courants et non courant inclut la sortie de trésorerie relative à l'acquisition des titres Kindred effectuée auprès de Veralda au cours du 1^{er} semestre 2024.

Sur le 1^{er} semestre 2024, le remboursement de la part courante de la dette financière s'élève à 17 M€. Sur le 1^{er} semestre 2023, il était de 14 M€.

Les loteries participantes des jeux Euromillions et Eurodreams ont constitué un trust, de droit anglais, afin de couvrir les risques de contrepartie et de défaut. Le trust est géré par un trustee, The Law Debenture Trust Corporation. Pour FDJ, les sommes déposées dans un fonds au titre des garanties sont gérées par le trustee (qui est seul à avoir la capacité à faire exécuter les paiements) et sont exclusivement allouées aux gagnants des jeux Euromillions et Eurodreams, pour 81 M€ au 30 juin 2024 (70 M€ au 31 décembre 2023) ; elles sont incluses dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

⁵ 53 M€ avant variation des dettes liées aux acquisitions d'actifs

9 Participations dans les coentreprises

<i>En millions d'euros</i>	Total
Valeur des titres au 31.12.2023	19,1
Variation de périmètre	0,0
Quote-part de résultat net 30 juin 2024	2,3
Dividendes	0,0
Ecart de conversion	0,2
Valeur des titres au 30.06.2024	21,5

Les participations du Groupe dans les coentreprises concernent essentiellement la SGE (Société de Gestion de l'Echappée), LEIA (Lotteries Entertainment Innovation Alliance), BZP (Beijing Zhongcai Printing), la SLE (Services aux Loteries en Europe) et NLCS (National Lotteries Common Services).

10 Actifs et passifs destinés à être cédés

Un processus de cession des actifs BtoB opérés par Sporting Group a été engagé par le groupe FDJ fin 2023. La valeur de réalisation estimée étant inférieure à la valeur comptable des actifs destinés à être cédés, une dépréciation a été constatée sur la valeur de ces actifs dans les comptes à fin juin 2024, conformément à la norme IFRS5.

11 Impôt

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2024	30.06.2023
Total charge d'impôt sur le résultat	-77,6	-65,4
Résultat avant impôt	288,0	245,4
Taux effectif d'impôt	26,9%	26,7%

Le taux effectif d'impôt ressort à 26,9% (26,7% au 30.06.2023).

La réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15 %, est entrée en application en France à compter de l'exercice 2024. En l'état actuel des réglementations des pays dans lesquels le Groupe est implanté, les impacts financiers sont limités. En conséquence, aucun impact n'a été comptabilisé dans les comptes du Groupe sur le 1^{er} semestre 2024.

12 Résultat par action

	30.06.2024	30.06.2023
Résultat part du Groupe (en millions d'euros)	212,7	181,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (*) sur la période	185 270 000	190 767 840
Effet des instruments dilutifs	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué sur la période	185 270 000	190 767 840
Résultat de base par action (en euros)	1,15	0,95
Résultat dilué par action (en euros)	1,15	0,95

13 Capitaux propres

13.1 Capital social

Dans le cadre du litige entre FDJ et Soficoma portant sur la détention de 3 % du capital de la société, la Cour de cassation a, par un arrêt en date du 10 mai 2024, rejeté le pourvoi en cassation formé par Soficoma à l'encontre de l'arrêt de la Cour d'appel d'Aix en Provence du 17 novembre 2022, qui lui-même avait confirmé les termes de la décision du Tribunal de commerce de Marseille du 23 mai 2019.

Il est rappelé que le Tribunal de commerce de Marseille avait constaté que Soficoma était tenue de céder ses 5 730 000 actions à la société pour un prix de 16 M€ et avait perdu sa qualité d'actionnaire depuis le 18 mai 2017, et décidé que FDJ était autorisée à retranscrire dans ses registres le transfert par Soficoma à la société de ces 5 730 000 actions.

Le groupe FDJ prend acte de cette décision qui, conformément à la décision de l'assemblée générale du 8 juin 2018, se traduit par l'annulation de ces 5 730 000 actions et la réduction corrélative de son capital.

En conséquence, le capital social de FDJ s'élève désormais à 74 M€ (76 M€ au 31 décembre 2023) et est composé de 185 270 000 actions d'une valeur nominale de 0,40 € chacune.

Il est rappelé que FDJ a consigné le prix d'acquisition des actions de Soficoma au profit de cette dernière auprès de la Caisse des dépôts et consignation le 18 mai 2017 et que les dividendes attachés à ces actions mis en paiement après cette date, soit 44,2 M€ ont été conservés par FDJ et ont par conséquent été affectés à un compte de capitaux propres.

13.2 Actions auto détenues

Les actions auto détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Un programme de rachat d'actions de la société autorisé par le conseil d'administration du 19 décembre 2019, en application de l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 4 novembre 2019, a été mis en œuvre aux fins de conclure un contrat de liquidité ayant pour objet d'animer l'action FDJ. La somme maximum de 6 M€ a été affectée à ce contrat de liquidité, pour une durée allant jusqu'au 19 décembre 2024.

Ce programme fait l'objet d'un contrat de liquidité conforme aux dispositions prévues par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Des achats d'actions sont également effectués dans le cadre du programme d'attribution d'actions de performance octroyé le 26 avril 2022, le 26 avril 2023 et le 25 avril 2024.

Au 30 juin 2024, les actions propres enregistrées en diminution des capitaux propres consolidés représentent 451 085 actions pour une valeur de 16 M€ (384 810 actions pour une valeur de 14 M€ au 31 décembre 2023).

13.3 Distribution de dividendes

Les dividendes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuvés par l'Assemblée Générale du 25 avril 2024 sont de 340 M€, soit 1,78 € par action. Ils ont été versés le 7 mai 2024.

14 Transactions avec les parties liées

14.1 État Français

En raison du contrôle étroit mentionné dans le contexte réglementaire (§ 1.2), l'État est considéré comme une partie liée au sens d'IAS 24.

Les montants inscrits à ce titre au compte de résultat et dans la situation financière pour les deux périodes sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>		30.06.2024	31.12.2023
Etat de la situation financière - Actif	Droits exclusifs d'utilisation (valeur brute)	380,0	380,0
Etat de la situation financière - Actif	Acompte sur prélèvements publics	0,0	193,7

<i>En millions d'euros</i>		30.06.2024	31.12.2023
Etat de la situation financière - Passif	Prélèvements publics (incluant LNR)	392,3	596,8

<i>En millions d'euros</i>		30.06.2024	30.06.2023
Compte de résultat	Prélèvements publics	2 184,0	2 082,4

Les transactions entre FDJ et toute entreprise publique sont réalisées à des conditions normales de marché.

14.2 Autres parties liées

Les transactions entre FDJ et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, sont éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans cette note.

Il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ayant une influence notable sur le Groupe.

15 Procédures contentieuses et judiciaires en cours

LITIGE 83 COURTIERS-MANDATAIRES

Des adhérents de l'Union nationale des diffuseurs de jeux (UNDJ) ont assigné La Française des Jeux en mai 2012 devant le Tribunal de Commerce de Nanterre pour voir prononcer la résiliation judiciaire de l'avenant au contrat de courtier mandataire signé en 2003. Par jugement du 13 décembre 2023, le Tribunal de commerce de Nanterre a débouté les 83 courtiers mandataires de leurs demandes et les a condamnés à payer chacun à La Française des Jeux la somme de 800 euros, au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. 68 courtiers mandataires ont interjeté appel de cette décision devant la Cour d'appel de Versailles le 12 avril 2024.

LITIGE SOFICOMA

FDJ a assigné le 23 mai 2017 Soficoma, société civile, pour voir constater la perte de sa qualité d'actionnaire de FDJ. Par jugement du 23 mai 2019, le Tribunal de commerce de Marseille a fait droit à la demande de FDJ. Soficoma a interjeté appel de ce jugement le 20 juin 2019 devant la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence. Par arrêt en date du 17 novembre 2022, la Cour d'appel d'Aix en Provence a confirmé le jugement rendu par le Tribunal de commerce de Marseille en toutes ses dispositions et prononcé la mise hors de cause de la République française représentée par l'agence des participations de l'État. Soficoma a formé un pourvoi en cassation le 13 décembre 2022. Par arrêt en date du 10 mai 2024, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par Soficoma et l'a condamnée à verser à FDJ la somme de 3 000 euros au titre de l'article 700.

Cette décision, conformément à la décision de l'assemblée générale du 8 juin 2018, se traduit par l'annulation de ces 5 730 000 actions et la réduction corrélative du capital de FDJ qui s'élève désormais à 185 270 000 actions. Il est rappelé que FDJ a consigné le prix d'acquisition des actions de Soficoma au profit de cette dernière auprès de la Caisse des dépôts et consignation le 18 mai 2017 et que les dividendes attachés à ces actions mis en paiement après cette date, soit 44 M€ ont été conservés par FDJ et ont par conséquent été affectés à un compte de capitaux propres.

PROCÉDURE DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

Par courrier en date du 20 mai 2021, le Conseil d'État a appelé FDJ dans une procédure introduite en décembre 2019 par quatre requérants afin qu'elle présente des observations. Ces requérants -The Betting and Gaming Council, Betclik Enterprises Limited, European Gaming and Betting Association et SPS Betting France Limited - ont intenté quatorze recours pour excès de pouvoir contre l'Ordonnance n°2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, le décret n° 20191060 du 17 octobre 2019 relatif aux modalités d'application du contrôle étroit de l'État sur la société La Française des Jeux, le décret n° 2019-1061 du 17 octobre 2019 relatif à l'encadrement de l'offre de jeux de La Française des Jeux et du Pari mutuel urbain, le décret n° 2019-1105 du 30 octobre 2019 décidant le transfert au secteur privé de la majorité du capital de la société anonyme La Française des Jeux, l'Arrêté du 6 novembre 2019 fixant les modalités de transfert au secteur privé de la majorité du capital de la société La Française des Jeux, l'Arrêté du 20 novembre 2019 fixant le prix et les modalités d'attribution d'actions de la société La Française des Jeux, le décret n°2019-1563 du 30 décembre 2019 relatif à l'approbation des statuts de la société La Française des Jeux et le décret n°

2020-494 du 28 avril 2020 relatif aux modalités de mise à disposition de l'offre de jeux et des données de jeux. Les requérants sollicitent l'annulation des textes réformant la régulation des jeux d'argent.

Par cinq arrêts en date du 14 avril 2023 et un arrêt en date du 12 juillet 2023, le Conseil d'État considère que les droits exclusifs accordés à FDJ sont justifiés par des motifs d'ordre public et de maîtrise des risques de dépendance, que la durée de 25 ans des droits exclusifs accordés à FDJ n'est pas excessive, que l'attribution de droits exclusifs à FDJ est conforme au droit de l'Union européenne et qu'il n'y a pas lieu de saisir la Cour de justice européenne de questions préjudicielles. Concernant le montant de la contrepartie versée par FDJ à l'État en échange des droits exclusifs accordés, le Conseil d'État sursoit à statuer et se prononcera après la décision qui sera rendue par la Commission européenne sur ce sujet.

PROCÉDURE DEVANT LA COMMISSION EUROPÉENNE

Deux plaintes ont été déposées après la privatisation de la FDJ auprès de la Commission européenne, référencées dans le registre des aides d'État de celle-ci sous les numéros SA. 56399 et SA. 56634, pour octroi supposé d'aides d'État (sous la forme de garantie, de traitement fiscal préférentiel et d'octroi de droits exclusifs pour une rémunération insuffisante). Les plaignants sont l'Association française des jeux en ligne (AFJEL) - plainte du 31 janvier 2020, et The Betting and Gaming Council (BGC) - plainte du 5 mars 2020. Le 26 juillet 2021, la Commission européenne a annoncé l'ouverture d'une enquête approfondie à l'encontre de la France sur le caractère approprié de la somme de 380 M€ versée en « rémunération des droits exclusifs accordés » sur les paris sportifs en point de vente et la loterie. La décision de la Commission européenne ayant conduit à l'ouverture de l'enquête a été publiée le vendredi 3 décembre 2021 sur le registre des aides d'État figurant sur son site internet ainsi qu'au Journal officiel de l'Union européenne. Celle-ci expose les motivations l'ayant conduit à questionner le montage retenu au regard du droit des aides d'État. La procédure est en cours et les parties échangent des mémoires. FDJ a déposé ses observations auprès de la Commission le 3 janvier 2022. Aucun calendrier n'a été communiqué à ce stade par la Commission.

CONTRÔLE FISCAL

L'entité FDJ SA fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2020 à 2022. L'administration fiscale remet notamment en question la notion du chiffre d'affaires comptable de la société (le produit net des jeux) pour la détermination de la CVAE, réfutant ainsi la déductibilité des prélèvements publics et de la TVA. Au titre de l'exercice 2020, l'enjeu estimé est d'environ 53 M€ avant impôt (incluant les intérêts de retard). La société et ses conseils contestent fermement la position retenue par l'administration fiscale dans la proposition de rectification interruptive de prescription, considérant qu'elle dispose d'arguments solides en faveur du traitement actuellement appliqué. En conséquence, aucune provision pour risques n'a été comptabilisée à ce titre au 30 juin 2024.

16 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2024	31.12.2023
Engagements donnés		
Cautions et garanties à premières demandes	45,3	45,1
Contrat de parrainage	2,4	6,1
Fonds d'investissement	34,9	59,0
Engagements de bonne fin*	164,0	162,4
Droits d'images des coureurs et engagement association L'Echappée	0,0	0,2
Loyers	6,4	6,6
Hypothèque sur bien acquis	67,8	68,2
Actifs incorporels gagés	4,4	4,4
Créances nanties	-	-
Engagements contractuels de vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	5,2	4,8
Autres Engagements donnés	4,1	-
Total engagements donnés	334,5	356,8
Engagements reçus		
Engagements reçus de bonne fin et restitution d'acomptes	198,7	200,4
Garantie de restitution des mises et paiements des lots	575,0	545,8
Assurance couverture du risque de contrepartie	130,0	130,0
Lignes de crédit confirmées	150,0	150,0
Assurance couverture des joueurs en ligne	110,0	110,0
Crédit relais - Acquisition Kindred	2 000,0	-
Total engagements reçus	3 163,7	1 136,2

*Dont contrats imprimeurs 69,2 M€ en 2024 et 38,3 M€ en 2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

Les engagements donnés de bonne fin correspondent aux engagements irrévocables d'achats pris par le Groupe envers ses fournisseurs. La promesse d'affectation hypothécaire, signée en 2016, porte sur l'emprunt contracté pour l'acquisition du siège social du Groupe (principal, intérêts et accessoires inclus). Les fonds d'investissement sont principalement des fonds de capital-risque qui soutiennent le développement de start-up sur des activités proches du cœur de métier de FDJ. Parmi ces fonds, Partech et Raise, mais aussi CVC V13 (en partenariat avec Séréna), Level-up (spécialisée dans le e-sport), Trust e-sport et OneRagtime – ARIA, Origins et Sista Fund.

ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements reçus de garantie de restitution des mises et paiement des lots sont relatifs aux garanties financières fournies par les détaillants exerçant nouvellement une activité avec FDJ. En effet, il est demandé à tout nouveau détaillant agréé de fournir une caution financière destinée à couvrir le risque d'impayés. Dans ce mode de distribution, les cautions fournies par les détaillants sont au bénéfice de FDJ, en charge du recouvrement des créances. L'engagement de 130 M€ correspond à la couverture d'assurance globale destinée à couvrir le risque de contrepartie sur les jeux de loterie, à partir du 1^{er} janvier 2020, à la suite de la réforme du cadre fiscal et réglementaire de FDJ qui a

notamment mis fin au système des fonds de contrepartie. L'engagement de 110 M€ porte sur un cautionnement garantissant le reversement de la totalité des avoirs exigibles des joueurs titulaires de comptes en ligne. Il est fourni par 3 compagnies d'assurance européennes de 1^{er} rang pour un montant maximum de 110 M€ et est renouvelable par tacite reconduction par période d'une année. Des lignes de crédit confirmées non utilisées ont été mises en place en février 2021, pour un montant de 150 M€ sur des horizons allant jusqu'à février 2026.

Dans le cadre du projet d'acquisition de Kindred, FDJ a prévu de financer une partie de l'acquisition via un crédit relais à hauteur de 2 000 M€ auprès de banques françaises de premier plan. Ce crédit relais fera par la suite l'objet d'un refinancement à des conditions de marché et visera une notation de niveau « investment grade ».

La Française des Jeux

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024)

A l'Assemblée Générale
La Française des Jeux
3-7, quai du Point du Jour
92100 Boulogne-Billancourt

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société La Française des Jeux, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 26 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

26-07-2024 | 10:37 CEST



Jean-Paul Collignon

Deloitte & Associés

26-07-2024 | 11:02 CEST



Nadège Pineau